Activité bilingue- Classe de première ES

PROJET :

Etude d'un dossier documentaire bilingue et réalisation d'un séquence commune anglais-SES autour de la problématique proposée par le dossier documentaire

Dans le cadre de l'AP, nous disposons d'une heure effectif réduit et d'une heure classe entière

Problématique :

Les inégalités du système scolaire américain et du système scolaire français: coût et financement des études supérieures, inégalités d'accès aux études supérieures selon les catégories sociales, action des pouvoirs publics pour réduire ces inégalités.

OBJECTIFS:

- Ouvrir une problématique sociologique à un contexte international

-Le faire dans la langue d'origine des contributeurs à cette problématique pour montrer l'intérêt de la maitrise d'une langue étrangère.

COMPETENCES MISES EN OEUVRE:

- Maîtrise des savoirs conceptuels en relation avec le thème

- Savoir réaliser une synthèse et un tri des informations contenues dans un dossier documentaire

-Compréhension orale et écrite, expression orale dans une langue étrangère

-Communiquer en français et dans une langue étrangère à partir de documents issus de médias étrangers

2 SEQUENCES :

Séquence 1 (cette séquence est réalisée sur deux heures afin de fonctionner en effectif réduit) un groupe d'élève est pris en charge par le professeur d'anglais et en parallèle un autre groupe est pris en charge par le professeur de SES

En SES: constitution de groupes chargés de lire une partie du dossier documentaire et de réaliser une synthèse des différentes informations obtenues- mise en commun de l'ensemble de ces informations.

En Anglais : même travail à partir du dossier documentaire en anglais

Séquence 2

les élèves sont pris en charge par les deux professeurs (le créneau n'est plus celui de l'AP car impossibilité d'avoir la classe entière et les deux professeurs libres en même temps)

Les élèves doivent répondre à la problématique en partant d'un plan proposé par les professeurs et en remplissant ce plan à l'aide des arguments en anglais et en français issus des synthèses réalisées précédemment

Problématique:

Les inégalités du système scolaire américain et du système scolaire français: coût et financement des études supérieures, inégalités d'accès aux études supérieures selon les catégories sociales, action des pouvoirs publics pour réduire ces inégalités.

Consignes de la séance en groupe

En SES

Constituez des petits groupes de trois élèves

Lisez les documents qui vous sont proposés

Rédigez sous forme de prise de notes au fil de la lecture une synthèse des informations obtenues

Lorsque les documents proposés sont des documents statistiques, relevez les informations les plus pertinentes par rapport à la problématique

En Anglais

Le but est aussi d'obtenir une synthèse des informations contenues mais rédigées en anglais

Consignes de la séance en classe entière

A partir du plan suivant remplissez le par vos arguments issus du travail de synthèse précédent en alternant des arguments en français et en anglais selon leurs éclairage

I Les système scolaires américains et français : deux systèmes reposant chacun sur des inégalités d'accès aux études et de réussite

A/Des inégalités économiques dans les deux systèmes pourtant différents concernant la gratuité d'accès aux études

B/Des inégalités sociales propres aux deux systèmes

II Le rôle des pouvoirs publics et du politique pour réduire ces inégalités

A/ Financement et coût des études : l'action des pouvoirs publics en France et aux Etats-Unis

B/Ouvrir les possibilités par la discrimination positive ou l'affirmative action

Ce travail est réalisé de manière collective à partir d'un document word projeté avec activinspire

BIBLIOGRAPHIE

Dossier en anglais :

College Cost out of control, S.Odland, 3/24/2012

College degree is cheaper than the cost of dropping out, The Huffington Post, 3/29/2012

Tuition and fees rise more than 8% at U.S. public colleges, M.B.Marklein, USA TODAY

Fact sheet: "help Americans manage student loan debt", The White House, Office of the Press Secretary, 10/25/2011

Understanding Obama Student loan forgiveness, http://www.obamastudentloanforgivesness.com

Student loans spark debate: is school too expensive? B.R.Villava, Christian Post Repoerter, 03/29/2012

Obama sets rules for student loan payments, 10/26/2012

Dossier en français :

1. Site inégalités.fr

L'effort de la collectivité nationale par niveau d'enseignement et par élève, 23/06/2009

L'allongement inégal des scolarités, 25/08/2009

La composition sociale des filières, de la classe de 6ème aux classes préparatoires, 05/01/2010

2. L'état de l'école, publication MEN, n°20, édition 2010
3. Communiqué de presse, HEC, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, Avril 2012
4. L'accès aux études supérieures de plus en plus inégalitaires...et rentable, EDHEC, Pierre Courtioux, Sorbonne, 30/11/2011

30 novembre 2011

L'accès au études supérieures de plus en plus inégalitaire...et rentable

Il est hélas déjà largement établi que l'accès à l'enseignement supérieur reste, en France, extrêmement inégalitaire, et que cette inégalité s'est dernièrement renforcé après la phase de "démocratisation" des années 1970.

Pierre Courtioux, chercheur au pôle économie de l'EDHEC et chercheur associé au Centre d'Economie de la Sorbonne (CNRS Université Paris 1), précise dans une étude publiée le 28 novembre ("L'origine sociale joue-t-elle sur le rendement des études supérieures?") la répartition des catégories socio-professionnelles dans les différents niveaux et filières de l'enseignement supérieur, mais également le "rendement" (c'est-à-dire le solde entre le manque à gagner que constitue la poursuite d'études et le gain que constitue l'obtention d'un salaire supérieur) que représente pour ces différentes catégories l'accès à un diplôme du supérieur une fois sur le marché du travail.

ORIGINE POPULAIRE PENALISANTE

Le chercheur montre ainsi que les enfants "d'origine populaire" (ouvrier, agriculteur...) ont un taux d'accès à l'enseignement supérieur deux fois moins élevé que la moyenne d'une génération, et les enfants "d'origine supérieure" (cadres, chefs d'entreprise, enseignants...) un taux deux fois plus élevé.

De plus, par-rapport à cette base de départ, les premiers sont sous-représentés et les seconds sur-représentés dans les filières bac+5 et en particulier dans les grandes écoles. Quand les deux parents appartiennent à la catégorie supérieure, cette surreprésentation est encore plus marquée et a même augmenté entre la génération 1970 et la génération 1980.

En revanche, l'étude montre que le rendement des diplômes est à peu près équivalent, à niveau et filière donnés, pour les diplômés des catégories "populaire" et "supérieure", alors que ces rendements sont très différents selon le niveau et la filière.

Autrement dit, les enfants des catégories populaires qui accèdent aux niveaux les plus élevés et aux filières les plus élitistes du système d'enseignement supérieur en tirent le même bénéfice que ceux des catégories "supérieures".

Le tout est donc d'y accéder...

Cette entrée a été publiée dans Actualité, Formation, Jeunes diplômés, marché du travail, Politique de l'emploi, Universités et grandes écoles, avec comme mot(s)-clef(s) CNRS, Edhec, Pierre Courtioux, Sorbonne. Vous pouvez la mettre en favoris avec ce permalien. | Alerter |

L'effort de la collectivité nationale par niveau d'enseignement et par élève
le 23 juin 2009 (inégalités.fr)

Un étudiant à l'université coûte 9 000 euros par an à la collectivité, contre 13 900 euros pour un élève de classe préparatoire aux grandes écoles.

Tous niveaux et tous types d'établissements confondus, la dépense moyenne par élève ou étudiant s'élève à 7 470 euros en 2007, selon le ministère de l'Education nationale. Alors qu'un étudiant à l'université coûte 9 000 euros par an, la collectivité publique dépense par contre 13 900 euros par élève de classe préparatoire aux grandes écoles, soit près de 1,5 fois de plus.

Les dépenses de personnel représentent les trois quarts de la dépense d'éducation. Les disparités constatées entre les dépenses moyennes par élève des différents niveaux d'enseignement traduisent, en grande partie, les différences liées à l'encadrement en personnels enseignants et à leurs profils : taille des classes, nombre d'heures d'enseignement par élève et statut des enseignants.

Ainsi on remarque une proximité des coûts entre un étudiant préparant un brevet de technicien supérieur ou inscrit en classe préparatoire aux grandes écoles. Pour plus de la moitié des étudiants, la majeure partie des cours est dispensée en amphithéâtre. Comment ne pas faire un lien entre le taux d'encadrement des filières post-bac et les chances de réussite de leurs étudiants ?

Dépense annuelle de la collectivité nationale par élève Unité : euro *	
Pré élémentaire	4 970
Elémentaire	5 440
Total 1er degré	5 350
Collège	7 930
Lycée général et technologique	10 240
Lycée professionnel	10 740
Total 2nd degré	8 870
Brevet de technicien supérieur (BTS)	13 360
Institut universitaire de technologie (IUT)	9 020
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	13 880
Université (hors IUT)	8 970
Total enseignement supérieur	10 150
Coût moyen par élève ou étudiant	7 470

L'allongement inégal des scolarités
le 25 août 2009

Les 10 % d'élèves sortis le plus tôt du système scolaire l'ont quitté à 17 ans, contre 25 ans pour les 10 % sortis le plus tard...

Les scolarités s'allongent, ce qui profite à tout le monde. Mais elles s'allongent surtout pour ceux qui ont les parcours les plus longs... Entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2000, la durée de scolarité s'est accrue d'au moins 3,2 années pour le dixième qui a été le plus longtemps à l'école (âge maximum auquel 90 % sont sortis), et de 1,5 année pour le dixième qui a connu le parcours le plus court. Les premiers sortent à 25 ans au moins alors que les seconds quittent l'école à 17,2 ans au plus. Huit années d'enseignement séparent ces deux groupes, contre 6,5 années au milieu des années 1980.

Les plus favorisés ont donc des formations encore plus longues qu'autrefois, accumulant les années ou les cursus doubles. Compte tenu du financement public de l'école, cela signifie qu'une part encore plus grande de l'argent public profite à la scolarisation des plus favorisés, alors que les moins formés connaissent assez peu d'évolutions.

Ce tableau est le pendant, pour les diplômes, des données sur les revenus (lire en ligne). Il est pourtant très peu connu.

Evolution de l'âge de sortie du système scolaire
Unité : en années

	Age de sortie du système scolaire 1985-1986	Age de sortie du système scolaire 2005-2006	Ecart
Age maximal de sortie des 10 % sortis le plus tôt	15,7	17,2	1,5
20 % sortis le plus tôt	16,8	17,9	1,1
30 % sortis le plus tôt	17,3	18,7	1,4
40 % sortis le plus tôt	17,8	19,4	1,6
50 % sortis le plus tôt	18,2	20,3	2,1
60 % sortis le plus tôt	18,8	21,2	2,4
70 % sortis le plus tôt	19,5	22,4	2,9
80 % sortis le plus tôt	20,3	24,5	4,2
90 % sortis le plus tôt	22,2	25,4	3,2
Rapport entre l'âge de sortie des 10 % sortis le plus tard et celui des 10 % sortis le plus tôt	1,41	1,48	
Ecart entre l'âge de sortie des 10 % sortis le plus tard et celui des 10 % sortis le plus tôt	6,5	8,2	

Lecture : ce tableau représente la répartition des personnes qui quittent l'école par tranche de 10 %. Ainsi, les 10 % sortis le plus tôt ont quitté l'école à 15,7 ans au maximum en 1985-1986 et 17,2 ans en 2005-2006.

Source : *La démocratisation de l'enseignement* , Pierre Merle, coll. Repères, éd. La découverte, nouvelle éd. 2009

La composition sociale des filières, de la 6ème aux classes préparatoires
le 5 janvier 2010 (inegalites.fr)

55 % des élèves de classes préparatoires sont enfants de cadres ou de professions libérales, tandis que seuls 16 % ont des parents ouvriers, inactifs ou employés.

A mesure que l'on s'élève dans les études, la proportion d'élèves des couches sociales les moins favorisées diminue. Alors que les enfants d'ouvriers, d'inactifs et d'employés représentent la majorité des élèves de sixième (56 % pour les deux catégories cumulées), ils ne constituent qu'une faible part (16 %) des élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). A l'inverse, les enfants dont les parents sont cadres ou exercent une profession libérale, ne représentent que 16 % des élèves de sixième, tandis qu'ils constituent plus de la moitié (55 %) des élèves de classes préparatoires.

Si les inégalités sont présentes dès l'école maternelle, elles s'accentuent au fur et à mesure que le niveau d'études augmente. Mais le "handicap" du milieu social n'est pas insurmontable : même s'ils sont peu nombreux, et même s'ils doivent redoubler d'efforts, des enfants d'ouvriers et d'employés sont présents dans les filières de prestige.

L'origine sociale des élèves de la 6ème aux classes préparatoires
Unité : %

	Elèves de 6ème en 1995	Ensemble bacheliers en 2001	Bacheliers généraux en 2001	Bacheliers généraux avec mention en 2001	Inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles en 2002
Ouvriers, inactifs*	38	29	19	15	9
Employés	18	16	14	11	7
Agriculteurs, artisans, commerçants	11	11	10	9	9
Professions intermédiaires	17	21	24	23	20
Cadres supérieurs, professions libérales	16	23	33	42	55
TOTAL	100	100	100	100	100

**Les inactifs sont des personnes de milieu social très proche de celui des ouvriers.*

Source : Ministère de l'éducation nationale - Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance, suivi après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995

En 2009, le pays a consacré 55,4 milliards d'euros à l'enseignement du second degré, soit 42,0 % de la dépense intérieure d'éducation. Depuis 1980, la dépense moyenne par élève a crû de 64,6 % en prix constants pour s'établir à 9 380 euros en 2009.

En 2009, le pays a consacré 55,4 milliards d'euros au second degré (activités d'enseignement et activités liées), soit 42,0 % de la dépense intérieure d'éducation contre 44,9 % en 1980. Stable au début des années quatre-vingt-dix, cette proportion connaît une légère hausse de 1995 à 1998, puis décroît au cours des dernières années.

En prix constants, la dépense totale pour le second degré a augmenté de 73,0 % entre 1980 et 2009, soit + 1,9 % par an. On peut estimer que la dépense par élève a crû de 64,6 % (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006). Moins forte que dans le premier degré, et nettement ralentie ces dernières années, cette hausse résulte, surtout dans les années 1990, d'une part, de l'amélioration de la carrière des enseignants, parmi lesquels agrégés et certifiés sont de plus en plus nombreux *(indicateur 08)*, d'autre part, des conséquences des lois de décentralisation. En effet, suite au transfert des crédits d'apprentissage, de transports scolaires (à partir de 1984), de fonctionnement des collèges et lycées (1986) et d'équipement de ces établissements (progressivement à partir de 1986), les départements et les régions ont massivement participé à la dépense d'éducation dans le second degré.

À partir de 2006, on assiste à une nouvelle vague de décentralisation avec le transfert des personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service) des collèges et lycées publics aux régions et départements, ainsi que de la part correspondante du forfait d'externat pour les établissements secondaires privés sous contrat. Les collectivités territoriales financent ces nouvelles compétences par le biais des taxes affectées déjà existantes (attribution d'une part de la TIPP et de la TSCA*). En 2009, les collectivités territoriales assurent ainsi 23,1 % du financement initial. La DIE du second degré n'est plus financée qu'à hauteur de 65,0 % par l'État qui prend en charge la quasi-totalité des personnels (hormis les TOS).

Les comparaisons internationales de dépense moyenne par élève montrent que la France continue de présenter un coût relativement élevé dans l'enseignement secondaire : environ 9 530 équivalents-dollars en 2007, contre 8 270 pour la moyenne des pays de l'OCDE.

En 2009, un collégien coûte 8 020 euros, un lycéen 11 400 euros en enseignement général ou technologique, 11 810 euros en enseignement professionnel. Une scolarité commencée à l'âge de trois ans et menant, en 15 ans, à un baccalauréat général et technologique sans redoublement est évaluée à 111 240 euros en 2009, contre 76 070 euros en 1990 (aux prix 2009), soit une augmentation de 46 %. Une scolarité menant à un baccalauréat professionnel en 16 ans est évaluée à 124 280 euros, en augmentation de 40 % depuis 1990.

* TIPP taxe intérieure sur les produits pétroliers, TSCA taxe spéciale sur les contrats d'assurance.

La dépense d'éducation pour le second degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : restauration et hébergement, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc., pour la partie correspondant au second degré. Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la Comptabilité nationale. En 1999, il a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés :
– intégration des DOM ;
– nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels ;
– réévaluation des dépenses des ménages.
À partir de 2006, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales, mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN-DEPP
Pour les comparaisons internationales : OCDE
Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé

La dépense d'éducation pour le second degré 03

01 La dépense d'éducation pour le second degré

(y compris apprentissage niveau secondaire)

France métropolitaine + DOM

	1980	1990	2000	2008	2009
DIE pour le second degré*					
aux prix courants (en milliards d'euros)	12,8	30,7	46,8	55,0	**55,4**
aux prix de 2009 (en milliards d'euros)	32,0	42,1	55,8	55,3	**55,4**
Part dans la DIE (en %)	44,9	45,2	44,7	42,4	**42,0**
Dépense moyenne par élève* aux prix de 2009 (en euros)	5 850	7 010	8 040	9 310	**9 380**
Structure du financement initial (en %)**					
État			74,1	65,3	**65,0**
dont MEN – MESR			*68,7*	*61,8*	*61,6*
Collectivités territoriales			14,0	23,0	**23,1**
Autres administrations publiques et CAF			2,4	2,2	**2,2**
Entreprises			1,6	2,1	**2,1**
Ménages			7,9	7,4	**7,6**

(*) La réévaluation de la DIE (voir méthodologie indicateur 01) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2009.
Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.
(**) La structure du financement initial du second degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

Source : MEN-DEPP

02 Évolution de la dépense moyenne par élève* du second degré aux prix 2009 (1980-2009)

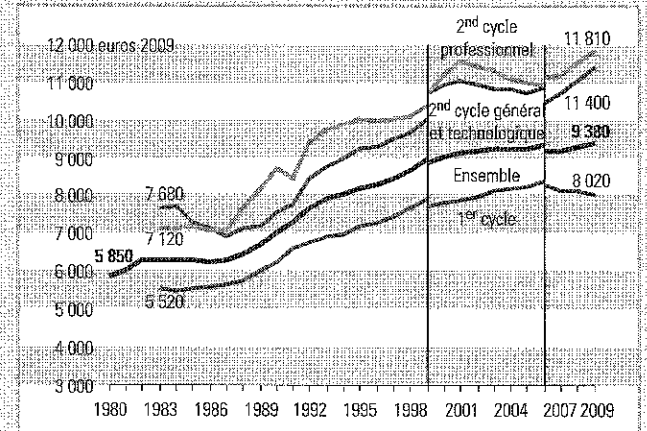

* Ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rupture due à la rénovation du compte de l'éducation (France métropolitaine + DOM) ; en 2006, rupture due à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).

Source : MEN-DEPP

03 Dépense théorique pour quelques scolarités-types, sans redoublement* (aux prix de 2009, en euros)

Scolarités-types	Durée totale	Dépense totale (aux prix de 2009)	
		1980	2009
BEP 2 ans	14 ans	70 930	100 660
Baccalauréat général et technologique	15 ans	76 070	111 240
Baccalauréat professionnel	16 ans	88 350	124 280

* Avant réforme de la voie professionnelle qui commence à s'appliquer progressivement à partir de la rentrée 2008

Source : MEN-DEPP

Dépense moyenne pour un élève du secondaire

Public et privé, en équivalents-dollars (2007)

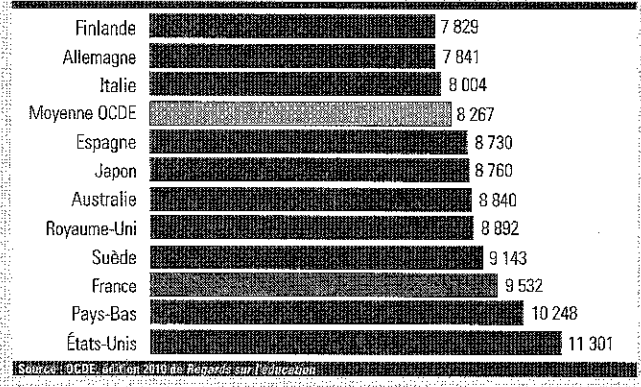

Source : OCDE, édition 2010 de *Regards sur l'éducation*

Page 101

Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé 26,3 milliards d'euros en 2009. Cette dépense a été multipliée par 2,5 depuis 1980 (en prix constants).
En 2009, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 11 260 euros, soit 41 % de plus qu'en 1980 (en euros constants).

La collectivité nationale a consacré, en 2009, 26,3 milliards d'euros à l'enseignement supérieur, soit une augmentation de 3,4 % par rapport à 2008 (en prix constants). Depuis 1980, la dépense pour l'enseignement supérieur a connu une forte croissance, de 3,2 % en moyenne annuelle. Son poids dans la dépense intérieure d'éducation est passé de 14,6 % en 1980 à 19,9 % en 2009 *(tableau 01)*.

L'accélération de cette croissance, sensible à partir de 2006, tient à un effort budgétaire accru, mais aussi à la prise en compte d'un périmètre élargi à toutes les activités de recherche en université, à une revalorisation des cotisations sociales imputées, et enfin, à la réévaluation du coût des formations sanitaires et sociales relevant maintenant de la compétence des régions.

Sur l'ensemble de la période, la DIE au profit du supérieur a été multipliée par 2,5 mais, face à un quasi-doublement des effectifs, la dépense moyenne par étudiant n'a augmenté que de 41,1 % (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006), atteignant 11 260 euros en 2009. Dans le même temps, la dépense moyenne par élève du second degré augmentait de 64,6 %.

Les comparaisons internationales (qui reposent sur des données nationales pas toujours homogènes) montrent que la dépense annuelle moyenne par étudiant en France (12 770 équivalents-dollars en 2007, y compris les activités de recherche et de développement) est un peu inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE (12 910 équivalents-dollars). Le coût moyen d'un étudiant estimé par l'OCDE de manière cumulée, sur l'ensemble de la durée de ses études supérieures, place aussi la France en dessous de la moyenne (mais des pays, comme les États-Unis, ne participent pas à cet indicateur).

Les coûts moyens par étudiant sont très différents selon les filières de formation *(graphique 02)*. Ils varient, en 2009, de 10 220 euros par an pour un étudiant d'université publique à 13 730 pour un étudiant de STS et 14 850 euros pour un élève de CPGE. Les coûts moyens par étudiant en IUT (ainsi que d'autres instituts rattachés) ne sont plus quantifiables depuis la mise en application de la LOLF, en raison de la globalisation des crédits des universités. Le coût théorique d'une scolarité de 18 ans, menant sans redoublement à une licence, est évalué à 141 900 euros en 2009, quand une scolarité en 17 ans menant à un BTS reviendrait à la collectivité à 138 700 euros.

La part de l'État est prépondérante dans le financement de la DIE pour le supérieur (plus de 72 %) ; la part des collectivités territoriales atteint 9,8 % et celle des ménages 8,8 %. Certaines aides directes ou indirectes financées par l'État, et qui bénéficient aux étudiants ou à leur famille, n'apparaissent pas dans la DIE pour l'éducation supérieure : elles sont d'ordre fiscal (majoration du quotient familial) ou non directement liées au statut étudiant (allocation logement social). Leur prise en compte (hors versements des régimes sociaux) porterait en 2009 le coût moyen d'un étudiant pour la nation de 11 260 euros à 12 520 euros.

La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : oeuvres universitaires, administration, fournitures, bibliothèques universitaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc. Elle ne comprend pas les activités de formation continue ni, jusqu'en 2006, le fonctionnement et l'investissement de la recherche des universités (mais elle retenait par contre l'ensemble des salaires des enseignants-chercheurs). À partir de 2006, et en raison de la nouvelle présentation des lois de finances dans le cadre de la LOLF, on retient l'ensemble des coûts de la recherche en université (personnel, fonctionnement et investissement), ainsi que l'ensemble des coûts des bibliothèques. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN- DEPP, MESR-DGSIP-DGRI SIES
Pour les comparaisons internationales : OCDE
Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé

Page 11

La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur 04

01 La dépense d'éducation pour le supérieur

France métropolitaine + DOM

	1980	1990	2000	2008	2009
DIE pour le supérieur*					
aux prix courants (en milliards d'euros)	4,2	11,2	17,5	25,3	**26,3**
aux prix de 2009 (en milliards d'euros)	10,5	15,3	20,9	25,4	**26,3**
Part dans la DIE (en %)	14,6	16,4	16,7	19,5	**19,9**
Dépense moyenne par élève* aux prix de 2009 (en euros)	7 450	8 190	9 540	11 060	**11 260**
Structure du financement initial (en %)**					
État			78,5	72,1	**72,4**
dont MEN et MESR			*68,2*	*64,0*	*64,2*
Collectivités territoriales			5,2	10,1	**9,8**
Autres administrations publiques***			1,3	0,8	**0,8**
Entreprises			5,8	8,5	**8,2**
Ménages			9,2	8,5	**8,8**

(*) La DIE a été réévaluée (voir méthodologie indicateur 01) pour l'ensemble de la période 1980-2009.
Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.
(**) La structure du financement initial du second degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.
(***) Y compris chambres consulaires (CCI, CM, CA, etc.)

Source : MEN-DEPP/MESR-DGESIP/DGRI-SIES

02 Évolution de la dépense moyenne par étudiant aux prix 2009 (1980-2009)

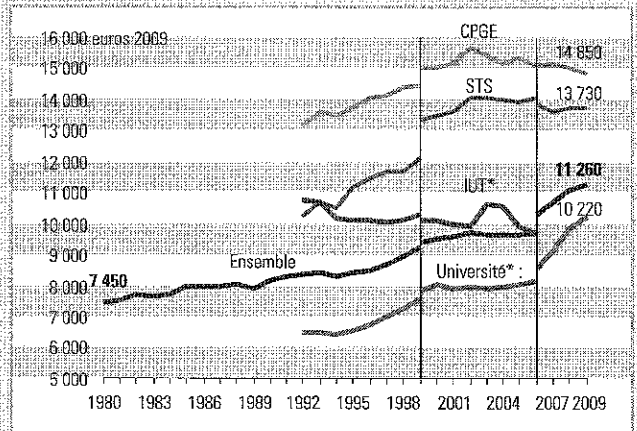

Lecture : ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rupture due à la rénovation du compte de l'éducation (France métropolitaine + DOM) ; en 2006, rupture due à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).
* La réforme de la LOLF ne permet plus de repérer les dépenses des IUT, qui sont intégrées aux universités depuis 2006.

Source : MEN-DEPP/MESR-DGESIP/DGRI-SIES

Dépense moyenne annuelle par étudiant, y compris activités de recherche et développement

en équivalents-dollars (2007)

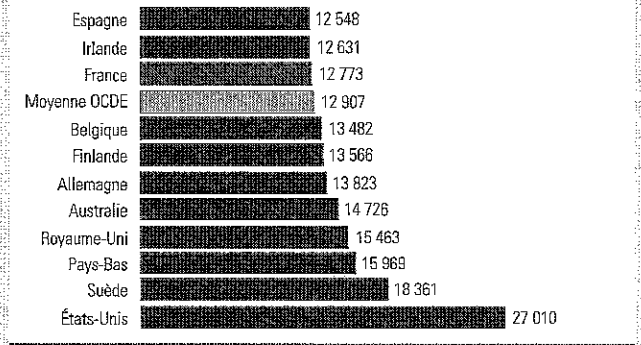

Source : OCDE, édition 2010 de *Regards sur l'éducation*

Dépenses cumulées par étudiant, pendant la durée moyenne de ses études (yc recherche)

en équivalents-dollars (2007)

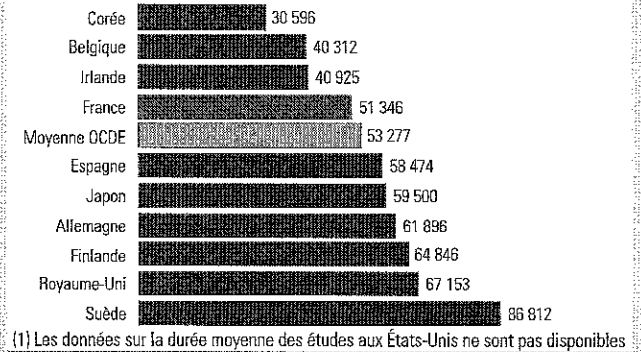

(1) Les données sur la durée moyenne des études aux États-Unis ne sont pas disponibles

Source : OCDE, édition 2010 de *Regards sur l'éducation*

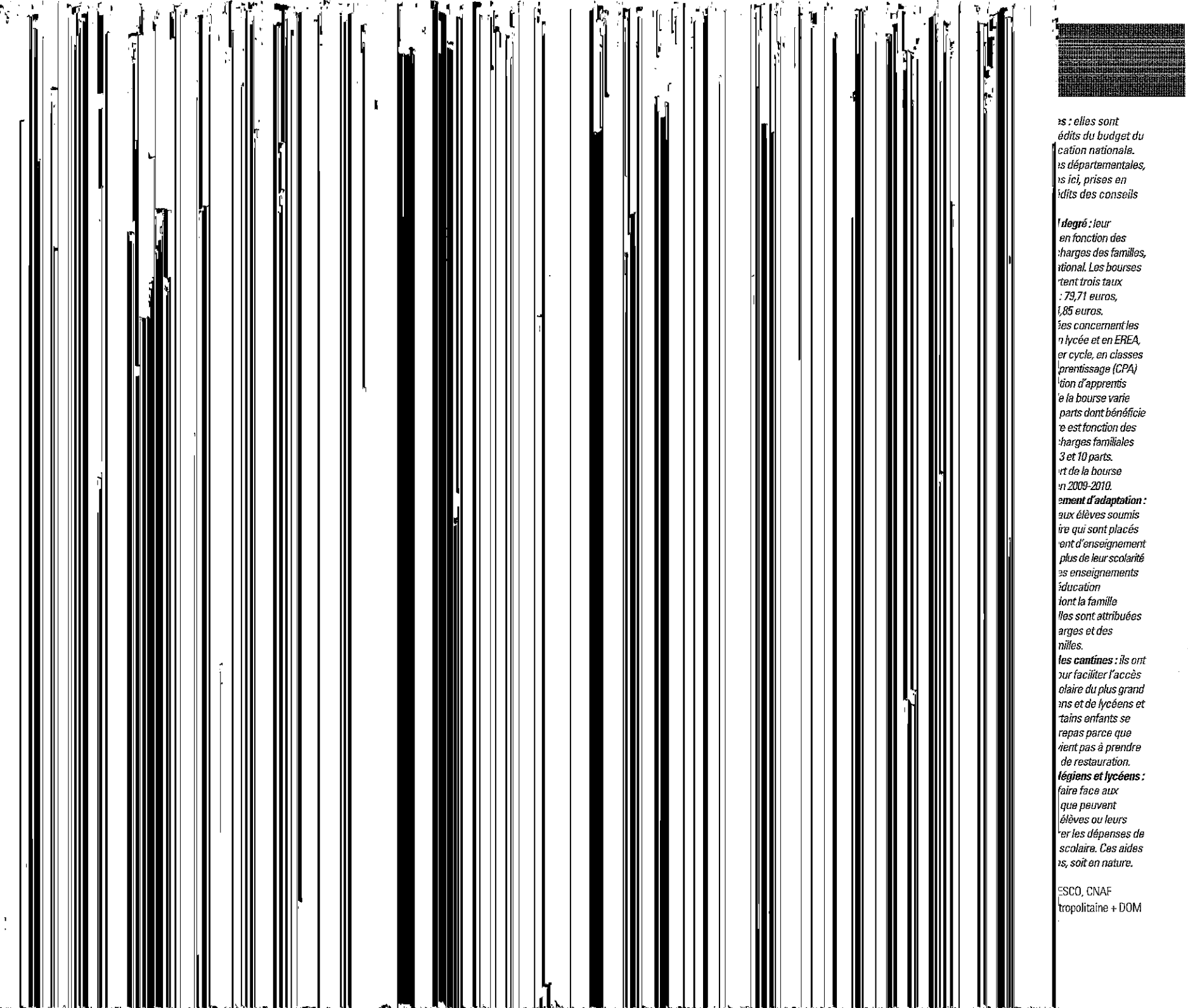

s : elles sont
édits du budget du
cation nationale.
s départementales,
s ici, prises en
dits des conseils

***l degré :** leur*
en fonction des
harges des familles,
tional. Les bourses
tent trois taux
: 79,71 euros,
,85 euros.
es concernent les
n lycée et en EREA,
er cycle, en classes
prentissage (CPA)
tion d'apprentis
e la bourse varie
parts dont bénéficie
e est fonction des
harges familiales
3 et 10 parts.
rt de la bourse
n 2009-2010.
ement d'adaptation :
aux élèves soumis
ire qui sont placés
ent d'enseignement
plus de leur scolarité
s enseignements
ducation
iont la famille
lles sont attribuées
arges et des
nilles.
***les cantines :** ils ont*
our faciliter l'accès
olaire du plus grand
ns et de lycéens et
tains enfants se
repas parce que
ient pas à prendre
de restauration.
légiens et lycéens :
faire face aux
que peuvent
élèves ou leurs
er les dépenses de
scolaire. Ces aides
s, soit en nature.

ESCO, CNAF
tropolitaine + DOM

L'aide sociale aux collégiens et lycéens 06

01 Évolution du nombre d'élèves du second degré bénéficiant d'une aide financière (Éducation nationale, public et privé)

France métropolitaine + DOM

	2000-01	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Effectifs de boursiers en collège	**789 726**	**7780 275**	**766 055**	**764 981**	**770 749**
% boursiers en collège	***23,6***	***24,4***	***24,2***	***24,2***	***24,4***
Effectifs de boursiers en LEGT	300 891	286 876	261 466	252 809	244 919
% boursiers en LEGT	*19,1*	*18,0*	*17,7*	*17,4*	*17,1*
Effectifs de boursiers en LP	288 482	252 501	254 848	231 637	224 543
% boursiers en LP	*36,6*	*35,3*	*33,8*	*33,8*	*32,3*
Total lycée	**589 373**	**539 377**	**516 314**	**497 950**	**482 965**
dont bourses au mérite en lycée	9 259	69 996	76 960	77 220	85 500
% boursiers en lycée	***26,7***	***24,4***	***23,5***	***23,5***	***22,3***
Total boursiers (collèges et lycées)	**1 379 099**	**1 319 652**	**1 282 369**	**1 262 931**	**1 253 714**
% boursiers (collèges et lycées)	***24,8***	***24,4***	***23,9***	***23,7***	***23,7***
Nombre de bénéficiaires de Primes à la scolarité (1)	581 907	611 244	566 587	556 710	541 010

(1) Prime d'équipement, prime à la qualification, prime d'entrée en seconde, première, terminale, prime d'internat (certaines primes sont cumulables).

Sources : MEN-DPD-RESO

02 Aides aux élèves (public + privé)

France métropolitaine + DOM

Nature des aides	Montant 2001	Montant 2008	Evolution 2001-2008	
	en milliers d'€		en € courants	en € constants
Aides directes MEN				
Bourses de collège	115 070	145 327	26,3 %	10,9 %
Bourses de lycée (1)	206 853	184 080	- 11,0 %	- 21,8 %
Bourses au mérite – lycée (2)	7 055	68 395	ns	ns
Primes (lycée sauf internat)	165 420	143 514	- 13,2 %	- 23,8 %
Prime à l'internat – collège (3)		1 323		
Prime à l'internat – lycée (3)		11 015		
Bourse d'enseignement d'adaptation	1 038	456	- 56,1 %	- 61,4 %
Fonds sociaux (4)	67 900	34 600	- 49,0 %	- 55,2 %
Total aides directes MEN	**563 338**	**588 711**	**4,5 %**	**- 8,2 %**
Allocation de rentrée scolaire (ARS)	**1 233 762**	**1 494 657**	**21,1 %**	**6,4 %**

(1) La diminution est liée essentiellement à la baisse des effectifs d'élèves scolarisés en lycée.
(2) Le dispositif a été modifié en 2006 avec une augmentation du montant et des bénéficiaires.
(3) Créée à compter de la rentrée scolaire 2001-2002.
(4) Ces montants n'incluent pas l'utilisation des reliquats par les EPLE.

Sources : MEN-DPD-RESO, CNAF

03 Montants de l'aide moyenne aux boursiers* et aux bénéficiaires de l'ARS (en euros courants)

France métropolitaine + DOM

Aides aux boursiers*	2000-01	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	Evolution 2000/09
Aide moyenne en collège	**152**	**170**	**188**	**184**	**190**	**+ 25,1 %**
Effectifs de boursiers en collège (1)	789,7	780,3	766,1	765,0	770,7	- 2,4 %
Effectifs des élèves de collège (1)	3 346,3	3 197,8	3 160,3	3 183,7	3 162,8	- 5,5 %
Aide moyenne en lycée	**664**	**796**	**818**	**839**	**843**	**+ 26,9 %**
Effectifs de boursiers en lycée (1)	589,4	539,4	516,3	498,0	483,0	- 18,1 %
Effectifs des élèves de lycée (1)	2 204,2	2 215,1	2 196,0	2 156,0	2 169,0	- 1,6 %

Allocation de rentrée scolaire (ARS)	2000-01	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
6-10 ans				273	281	281
11-14 ans	253	268	273	288	296	296
15-18 ans				298	306	306

* bourses + primes en euros courants, hors fonds sociaux et bourses d'enseignement d'adaptation.
(1) en milliers

Sources : MEN-DPD-RESO, CNAF

Aides financières aux élèves en pourcentage de la dépense publique totale d'éducation

Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire (non supérieur) – Année 2007

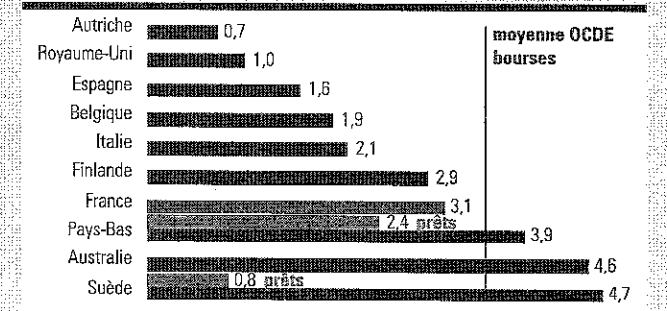

* Pour la France, l'aide financière aux élèves comprend les bourses et subventions venant des ministères et des collectivités territoriales et l'allocation de rentrée scolaire.

Source : OCDE

Page 19 1

La moitié des enfants d'ouvriers nés au début des années 1980 sont bacheliers. Les chances de terminer avec succès un enseignement supérieur ou secondaire de second cycle ont progressé dans tous les groupes sociaux, mais leur répartition entre voies générales, technologiques et professionnelles diffèrent.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'école à une population plus large. Cette ouverture et ses limites peuvent être appréciées en comparant, dans le temps, les proportions dans lesquelles les enfants de différents groupes sociaux parviennent au baccalauréat et se répartissent en fonction de leur diplôme le plus élevé.

Dans les générations des années 1940, plus de deux enfants de cadres sur trois étaient titulaires d'un baccalauréat, pour seulement 6 % des enfants d'ouvriers. Parmi les dernières générations, nées au début des années 1980, la moitié des enfants d'ouvriers sont bacheliers *(graphique 01)*. La progression a été particulièrement rapide entre les générations nées de 1964 à 1968 et celles nées de 1974 à 1978. Le développement quantitatif de la fin des années 1980 a contribué, de ce point de vue, à la réduction des inégalités scolaires.

Sur 100 jeunes appartenant aux générations 1984-1988, âgés de 20 à 24 ans début 2009, 53 déclarent avoir eu accès à l'enseignement supérieur ; parmi les autres, 3 déclarent pour diplôme le plus élevé un baccalauréat technologique, 8 un baccalauréat ou brevet professionnel et 17 un certificat d'aptitudes ou brevet d'études professionnels *(graphique 02)*. Les enfants d'ouvriers et d'employés sont diplômés des enseignements secondaires technologiques et professionnels en plus fortes proportions (36 %) que les enfants d'indépendants, cadres et techniciens (18 %). Par rapport à leurs aînés des générations 1974-1978, âgés de 20 à 24 ans dix ans auparavant, les jeunes de 2009 sont moins souvent dépourvus de diplômes d'enseignement secondaire de second cycle. Cette situation reste plus fréquente parmi les enfants d'employés et d'ouvriers (21 %) que parmi les enfants d'indépendants, cadres, enseignants et intermédiaires (8 %).

La répartition des bacheliers 2009 selon les trois grandes filières (générale, technologique et professionnelle) confirme le poids persistant de l'origine sociale sur les parcours scolaires : alors que les enfants d'ouvriers se répartissent à peu près équitablement, selon les trois types de baccalauréat, les enfants de cadres privilégient massivement la voie générale, la plus favorable à la poursuite d'études supérieures longues *(tableau 03)*.

L'élévation de la proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de milieux « défavorisés » est l'un des objectifs du ministère, au titre de la politique de promotion de l'égalité des chances (loi du 31 mars 2006). Pour une valeur estimée à 18,5 % en 2008, l'objectif, suivi par un indicateur LOLF, est d'atteindre 20 % en 2010.

Le graphique 01 porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés la même année. Les données proviennent des enquêtes FQP et Emploi de l'INSEE (enquête de 2005 pour les générations nées de 1979 à 1983, de 2009 pour celles natives de 1983 à 1987). Les diplômes équivalents au baccalauréat ne sont pas pris en compte, en principe.
Le graphique 02 porte sur des groupes d'âges (20 à 24 ans en début d'année) coïncidant avec des générations. Les données proviennent des enquêtes emploi de l'INSEE. Les catégories d'études sont définies en combinant l'accès, ou non, à des études supérieures, et, dans la négative, le niveau le plus élevé du diplôme d'enseignement secondaire du second cycle ainsi que son orientation générale, professionnelle ou technologique.
L'« origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est normalement celle de son dernier emploi. La profession de la mère est substituée à celle du père lorsqu'il est absent ou décédé.

Source : INSEE, enquêtes Emploi et Formation et qualification professionnelle

Page 15 /

Le niveau d'études selon le milieu social 27

01 Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social

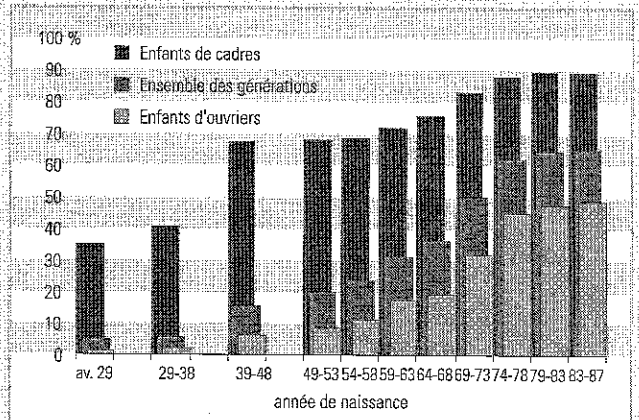

Lecture : parmi les jeunes nés de 1983 à 1987, 89 % de ceux dont le père est cadre sont bacheliers, contre 49 % des jeunes de père ouvrier. C'est nettement plus que dans les générations des années 1930, où 41 % des enfants de cadres obtenaient le baccalauréat, contre 2 % seulement des enfants d'ouvriers.

Source : Calculs Centre Maurice Halbwachs à partir des Enquêtes Formation et qualification professionnelle et DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE.

02 Répartition par filière des bacheliers 2009 selon leur origine sociale

France métropolitaine + DOM

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	55,3	22,7	21,9
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	49,3	23,9	26,9
Cadres, prof. intellectuelles sup.	75,3	15,5	9,2
Professions intermédiaires	57,6	25,9	16,5
Employés	48,1	29,7	22,2
Ouvriers	33,2	28,4	38,3
Retraités – Inactifs	41,3	28,6	30,1
Ensemble	**53,2**	**24,2**	**22,4**

Lecture : en 2009, 33,2 % des bacheliers enfants d'ouvriers ont obtenu un baccalauréat général, 28,4 % un baccalauréat technologique et 38,3 % un baccalauréat professionnel.

Source : MENESR - DEPP.

03 Diplômes des jeunes âgés de 20 à 24 ans en fonction du milieu social (en 1999 et 2009)

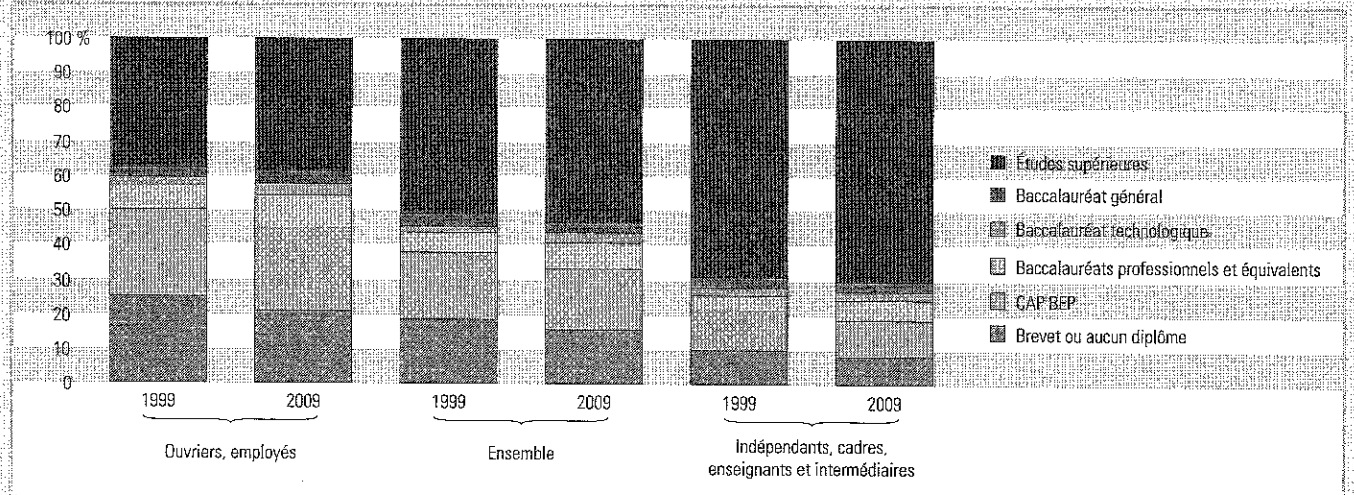

Lecture : en 2009, sur 100 enfants d'employés et d'ouvriers, 39 ont eu accès à l'enseignement supérieur. Parmi les autres : 24 déclarent, comme diplôme le plus élevé, un certificat d'aptitude ou brevet d'études professionnelles, 9 un baccalauréat professionnel ou un diplôme équivalent, 4 un baccalauréat technologique et 3 un baccalauréat général. Au total, 79 % de ces jeunes ont au moins un diplôme de l'enseignement secondaire du second cycle, à comparer à 92 % des enfants d'indépendants, cadres, enseignants et intermédiaires.

Source : calculs DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'INSEE de 1999 et 2009 (encadrement spécifié).

Page 164

HEC
PARIS

Apprendre à oser®

Communiqué de presse

HEC annonce la gratuité totale et systématique pour tous les étudiants boursiers d'Etat, sur critères sociaux (CROUS)

Ce mardi 7 avril, lors d'une conférence de presse : **M. Daniel Bernard**, Président de la Fondation HEC ; **M. Henri Proglio**, membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et Président du Conseil d'Etablissement d'HEC, **M. Xavier Romatet**, Président de l'Association des diplômés, **M. Bernard Ramanantsoa**, Directeur Général d'HEC, et **M. Eloïc Peyrache**, Directeur Délégué de l'Ecole HEC, ont annoncé **une initiative sans précédent** pour faciliter l'accès à son concours et **promouvoir la diversité sociale : la gratuité totale et systématique des études à HEC pour les étudiants boursiers d'état, sur critères sociaux (CROUS)**.

Consciente de ses responsabilités vis-à-vis des étudiants de toutes origines, l'Ecole veut jouer pleinement son rôle citoyen en favorisant le bon fonctionnement de « l'ascenseur social ».

Concrètement, **la Fondation HEC, l'Ecole et l'Association des diplômés s'engagent à financer la totalité des frais d'inscription au concours et des frais de scolarité pour tous les étudiants boursiers d'Etat, sur critères sociaux (CROUS)**.

C'est la première fois qu'une telle initiative est prise : le financement sera systématique pour tous les étudiants éligibles, sans restriction ou quota.

Daniel Bernard rappelle : « *L'excellence ouverte à tous est au cœur des priorités de la Fondation, de l'Ecole et de l'Association des diplômés. C'est pourquoi la Fondation HEC assurera le financement de cette opération. La Fondation HEC a lancé à l'automne dernier une campagne de développement de 100 Millions d'euros sur 5 ans auprès des entreprises et des diplômés. Un des trois objectifs prioritaires de THECAMPAIGN est de favoriser significativement la diversité sociale de l'école. Nous souhaitons que ce nouveau dispositif* ***simple et lisible*** *permette à tous de profiter de l'excellence d'HEC, qui doit servir d'ascenseur social* ».

Xavier Romatet annonce ce jour un **don de 100 000 euros** de l'Association à la Fondation HEC pour financer la mise en œuvre de cette opération spécifique. « *Je sais que toute la communauté HEC est mobilisée pour promouvoir la diversité. Afin d'aller plus loin encore dans l'effort de solidarité, nous engageons une campagne de levée de fonds dédiée à l'égalité des chances auprès de tous les diplômés* ».

Pour Henri Proglio, « *Depuis que je préside le Conseil d'HEC, et en ligne avec la politique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, l'Ecole a mis la "performance responsable" au cœur de son projet stratégique. Cela signifie à la fois œuvrer pour figurer parmi les meilleures business schools dans le monde et continuer à s'ouvrir aux catégories sociales les moins favorisées. Nous sommes convaincus que diversifier ses talents est un facteur d'efficacité* ».

Bernard Ramanantsoa précise : « *Notre politique de diversité, entamée depuis plusieurs années sous l'impulsion de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, franchit aujourd'hui une nouvelle étape : la gratuité totale du concours et des frais de scolarité pour les étudiants boursiers d'Etat (définis sur les mêmes critères que pour l'attribution d'une bourse d'Etat), de façon systématique. Il convient de remercier la Fondation HEC et l'Association des diplômés pour leur appui.* ***Leader en Europe****, HEC se nourrit de diversité. Nous accueillons un grand nombre d'étudiants étrangers et le concours d'admission directe en 2ème année permet à des juristes, des ingénieurs ou des architectes d'intégrer l'Ecole. Rappelons aussi que le concours d'admission en 1ère année est ouvert à 4 filières distinctes en classes préparatoires (Economique, Scientifique, Lettres & sciences humaines et Technologique)* ».

« *La* ***diversité républicaine*** *est une valeur structurante pour l'Ecole : un même concours pour tous. Simplement, il faut que chacun ait les mêmes chances de réussir ce concours, et que nous œuvrions à combler les inégalités insupportables provenant de l'origine sociale et/ou territoriale des étudiants* », souligne Eloïc Peyrache.

Enfin, pour promouvoir ce dispositif, des ambassadeurs de l'Association des diplômés HEC accompagnés d'étudiants de l'Ecole proposeront dans les lycées de France des conférences **d'information** sur les filières classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

« *La priorité sera donnée aux lycées implantés dans les banlieues des grandes villes et dans les grandes zones rurales. Il est clair que l'ensemble de ces conférences d'information ne bénéficiera pas qu'à HEC. Cette démarche permettra de promouvoir plus généralement les atouts des Grandes Ecoles dans l'insertion professionnelle des jeunes* » complète Xavier Romatet.

« *Cette initiative s'inscrit pleinement dans les actions déjà lancées depuis plusieurs années par HEC pour accompagner, dans la durée, le long de leurs études en classes prépas des élèves boursiers, issus de quartiers sensibles ou d'espaces ruraux économiquement fragilisés, et tout particulièrement dans les filières technologiques qui réunissent le plus grand nombre de bacheliers boursiers d'Etat. Cela s'inscrit également dans le dispositif des "Cordées de la réussite" lancé conjointement par Valérie Pécresse et Fadela Amara en novembre dernier et dans lequel HEC est fortement impliqué* », conclut Nicole d'Anglejan, Déléguée à l'Egalité des Chances à HEC.

« *Sans l'aide de la Fondation HEC, je n'aurais pas pu rester à HEC. Il m'était impossible même avec une bourse d'état de couvrir mes frais de scolarité ou de logement* », explique Mounir, étudiant en 2ème année à HEC. « *Une fois libérés des préoccupations financières, les boursiers peuvent penser à bâtir leur projet professionnel à long terme, choisir leurs stages, s'impliquer dans des associations...* »

En octobre dernier, la Fondation HEC a annoncé un plan de financement de 100 millions d'euros pour favoriser l'excellence académique, la diversité sociale et la reconnaissance internationale d'HEC. Fondée en 1881 par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, HEC bénéficie parallèlement, dans le cadre de son plan de développement, du soutien de cette dernière qui investit 100 millions d'euros pour les conditions de vie des étudiants et l'extension des infrastructures académiques du campus.

- Contacts Presse –

Antoine Flament, agence rouge
01 42 26 99 22, antoine@rouge.fr

Stéphanie Lorette, HEC Paris
01 39 67 94 39 lorette@hec.fr

College Costs Out Of Control

Steve Odland

3/24/2012 @ 5:20PM

College is expensive. Ask any family with post-secondary students and they will tell you just how outrageous are the costs of college education today. And yes, gas, food, and life in general are expensive. But college costs have risen much faster than average inflation for decades so this isn't a short-term phenomenon. College costs are soaring, seemingly all on their own.

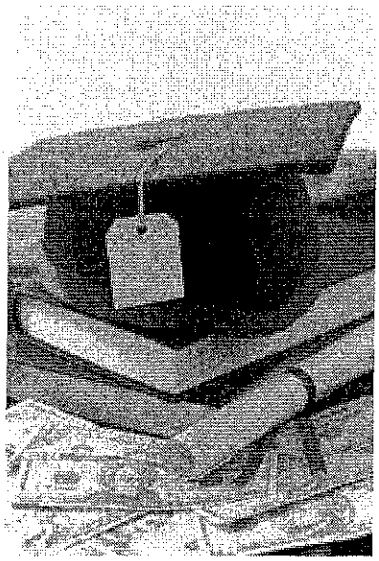

First, let's remember just how important education over the lifetime of a person. An individual who does not graduate from high school earns on average $23,452, less than the U.S. average wage of $41,444 per year. Further, 68% of the prison population is made up of non-high school graduates. So the first conclusion is that people need to graduate from high school to hope for a "normal" life in this country. Next, someone with an associate of arts degree, or two-year degree, from college earns about the average salary. A four-year college graduate earns on average $55,000 per year and people with post-graduate degrees, master's degrees, and PhD's, earn $65,000 per year and beyond. So the statistics show that level of education correlates directly with level of earnings and wealth over time. Further, the unemployment rate correlates with level of education with the highest rates for the lowest education.

Education is the great equalizer in this country. It is the facilitator of the American Dream. People can grow up poor, in an urban or rural setting, but can hope to pull themselves up out of poverty with education. Unlike many other areas of the world, America mostly is a meritocracy facilitated by education. As a society we have recognized this and require elementary and high school education to be provided "free" (paid by tax dollars) to all young people and most states require attendance to age eighteen. Still, 15% of the U.S. population does not have a high school diploma. College, on the other hand, is voluntary and requires payment by the individual. Unfortunately, only 17% of the U.S. population has earned an undergraduate degree.

Since 1982 a typical family income increased by 147%, more than inflation but significantly behind the huge increase in college costs. College costs have been rising roughly at a rate of 7% per year for decades. Since 1985, the overall consumer price index has risen 115% while the college education inflation rate has risen nearly 500%. According to Gordon Wadsworth, author of *The College Trap*, "...if the cost of college tuition was $10,000 in 1986, it would now cost the same student over $21,500 if education had increased as much as the average inflation rate but instead education is $59,800 or over 2 ½ times the inflation rate." Blunting these increases is a rise in federal student aid including tax credits and deductions. And nearly two thirds of undergraduates now receive some sort of grant aid and student loan borrowing is on the upswing. But loans must be paid back so the pain of payment is only delayed.

State colleges and universities even have controlled prices to students somewhat by throwing more tax dollars at institutions and through private fund raising. But recently that trend has reversed, as states have had to deal with their own fiscal crises. The problem is that the underlying costs keep rising and there is seemingly little effort being expended to control those costs. Imagine what college costs would be if they weren't underwritten partially by other tax dollars!

Universities, of course, are subject to inflation like all of us: food, water, fuel, electricity, etc. all increase for them as it does for households. And some inflation is due to increased spending on facility construction, especially lab and computer costs. But most of these capital expansions are paid for with donations and debt. The overwhelming cost culprit is labor costs. Between 1993 and 2007, total university expenses rose 35%. But administration expenses rose a whopping 61% and instruction expenses rose 39%. In fact, as a 2010 Goldwater Institute study finds, "universities have in recent years vastly expanded their administrative bureaucracies, while in some cases actually shrinking the numbers of professors." While enrollment rose between 1993 and 2007 by 14.5%, administrators employed per 100 students rose nearly 40% and spending on administration per student rose by 66%.

Part of the issue is due to the tenure policy at universities. Tenure virtually guarantees employment for life at these institutions regardless of productivity of professors. About half of full-time faculty members have tenure. Senior professors at elite universities now get sabbaticals every third year rather than "just" every seventh year. In 2011, 20 of Harvard's 48 history professors were on leave.

Another issue is demand. The baby boomlet or baby boom echo group born between 1988 and 1995 have flooded colleges with demand for a limited number of spots. Even so, the college-enrollment has risen by 138% over the past 40 years. This rising demand has tolerated increased costs and allowed universities to raise prices uninhibited by normal economic forces.

Where will it end? Hopefully, capacity will be added at universities to allow greater participation. But even then, if salary and overhead increases continue at the current pace, universities will price themselves out of the reach of most Americans. Perhaps when this happens administrators will be forced to get serious about cost control. Or maybe populist anger will turn from its current focus and realize that the American Dream is being denied them by the profligacy of these college administrators and professors.

People need to wake up and begin to demand fiscal accountability from institutions of higher learning so that future generations have the ability to access higher education and therefore the American Dream.

College Degree Is Cheaper Than The Cost Of Dropping Out

The Huffington Post | By Bonnie Kavoussi Posted: 03/29/2012 2:54 pm Updated: 03/29/2012 5:50 pm

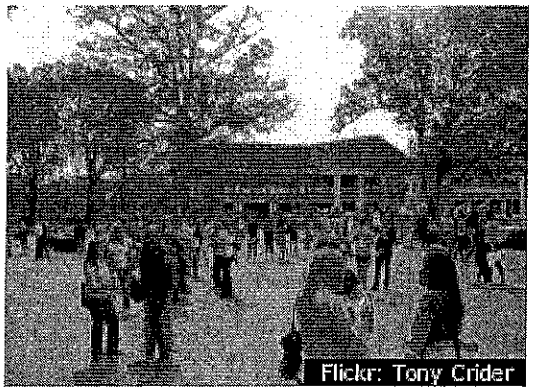

Going to college ultimately costs much less than not going to college.

If you're thinking of dropping out of college because it costs too much, don't.

College pays off. People who don't go to college suffer from a lifetime of lower earnings. They also contribute less to the economy, which lowers everyone's standard of living. (h/t *The Atlantic.*)

The benefits of a college education have grown. A bachelor's degree is worth $2.8 million over one's lifetime, according to a recent Georgetown University study: far more than the $220,000 price tag of a Harvard degree. College graduates earn 84 percent more over their lifetimes than people without college degrees, according to the Georgetown study.

College graduates are also more likely to have jobs. 4.3 percent of college graduates were unemployed in February: less than half the 9.2 percent unemployment rate for high school graduates who never went to college, according to the Labor Department.

College graduates make more money because they produce more for society, which benefits everyone. Three U.S. economists found in a recent study that the 6.7 million high school and college dropouts who have been unable to work in a permanent jobcost the U.S. $4.75 trillion. That is one-third the size of the U.S. economy.

The cost of college is rising, especially as struggling states slash their education budgets. The percentage of Baby Boomers who feel very confident in their ability to pay for the education of their children or grandchildren has plunged 39 percent since 2007 to 24 percent, according to a recent study by Ameriprise Financial. Total U.S. student loan debt now exceeds $1 trillion.

Thankfully, most student loan borrowers are not burdened by an insurmountable amount of debt. The average person who has student loan debt owes $12,800, according to the Federal Reserve Bank of New York. You would only need a salary of $17,676 per year in order to pay that off in ten years, according to the FinAid calculator.

Someone with a college degree is likely making a lot more than that. The average college graduate of the class of 2011 is earning $41,701 per year: 58 percent more than the average median U.S. salary of $26,364.

Tuition and fees rise more than 8% at U.S. public colleges

By Mary Beth Marklein, USA TODAY

Tuition and fees at America's public colleges rose more than 8% this year as a weakened economy and severe cuts in state funding took their toll, a report out today says.

Public four-year universities charged residents an average of $8,244, up 8.3% from last year, while public two-year schools charged an average of $2,963, up 8.7%, says the report by the non-profit College Board. About 80% of the nation's undergraduates attend public institutions.

That increase is more than double the inflation rate of 3.6% between July 2010 and July 2011. Family earnings dropped across all income levels. And state funding per student declined by 4% in 2010, the latest year available, and 23% over the past decade, the report says.

Molly Corbett Broad, president of the American Council on Education, called the findings "sadly familiar," and said the drop in state support was particularly troubling. "It has become all too common for state legislatures to dip into the pockets of students and families to balance state budgets," she says.

College costs

Average estimated costs* for full-time undergraduates in 2011-12, before grant aid**:

Public two-year commuter student: $15,286

Public four-year, in-state, lives on campus: $21,447

Public four-year, out-of-state, lives on campus: $33,973

Private non-profit four-year, lives on campus: $42,224

*Costs include tuition and fees, room and board, books and supplies, transportation and other expenses.

**About one-third of full-time undergraduates receive no grant aid.
Source: College Board

The tuition and fee hike is not the worst of the decade — that occurred in 2004, when sticker prices rose 11% beyond inflation from the previous year.

The report says there may be some good news: a rise in federal student aid — including tax credits and deductions — is blunting the impact for most families. "At a time when students and families are ill-equipped to manage additional expenses, student financial aid is more important than ever," report author Sandy Baum says.

Net price — the published price minus grants and tax breaks — at public four-year colleges averaged $2,490, the report found.

About two-thirds of undergraduates receive grant aid, which averaged $6,539 last year. Average federal loans averaged $4,907. Borrowing by students and parents increased about 2% from 2009-10 to 2010-11.

Borrowing from private sources declined for the third straight year. In Denver today, President Obama will announce a plan through which students can consolidate their debt and reduce their interest rates. The plan also will allow borrowers to cap their student loan payments at 10% of discretionary income.

The White House

Office of the Press Secretary

For Immediate Release
October 25, 2011

FACT SHEET: "Help Americans Manage Student Loan Debt"

The Administration has made historic investments in Pell Grants and the American Opportunity Tax Credit to help make college more affordable for millions of current and future students. While college remains an excellent investment for most students, debt may discourage some potential students from enrolling, keeping them from getting the skills they need to compete in the global economy. Some borrowers may struggle to manage their bills and support their families. The need for enough income to make large monthly payments may discourage some graduates from starting a new job, creating business or entering [illegible]

Millions more may be eligible to reduce their monthly payments to an amount affordable based on income and family size. The Administration is taking steps to make it easier to participate in IBR and continues to reach out to borrowers to let them know about the program .

Borrowers looking to determine whether or not income-based repayment is the right option for them should visit http://studentaid.ed.gov/ibr.

The CFPB also released the Student Debt Repayment Assistant, an online tool that provides borrowers, many of whom may be struggling with repayment, with information on income-based repayment, deferments, alternative payment programs, and much more. The Student Debt Repayment Assistant is available at ConsumerFinance.gov/students/repay

Improve Ease of Making Payments and Reduce Default Risk by Consolidating Loans

- **Provide a discount on consolidation loans.** While all new federal student loans are now Direct Loans thanks to the historic reforms in the Health Care and Education Reconciliation Act, there are still $400 billion outstanding in old Federal Family Education Loans. These loans offer fewer repayment options and are unnecessarily expensive for taxpayers. In addition, about 6 million borrowers have at least one Direct Loan and at least one FFEL loan, which requires them to submit two separate monthly payments, a complexity that puts them at greater risk of default.

To ensure borrowers are not adversely impacted by this transition and to facilitate loan repayment while reducing taxpayer costs, the Department of Education is encouraging borrowers with split loans to consolidate their guaranteed FFEL loans into the Direct Loan program. Borrowers do not need to take any action at this time. Beginning in January 2012, the Department will reach out to qualified borrowers early next year to alert them of the opportunity.

This special consolidation initiative would keep the terms and conditions of the loans the same, and most importantly, beginning in January 2012, allow borrowers to make only one monthly payment, as opposed to two or more payments, greatly simplifying the repayment process. Borrowers who take advantage of this special, limited-time consolidation option would also receive up to a 0.5 percent reduction to their interest rate on some of their loans, which means lower monthly payments and saving hundreds in interest. Borrowers would receive a 0.25 percent interest rate reduction on their consolidated FFEL loans and an additional 0.25 percent interest rate reduction on the entire consolidated FFEL and DL balance.

For example:

- A borrower about to enter repayment with two $4,500 FFEL Stafford loans (at 6.0%) and a $5,500 Direct Stafford loan (at 4.5%). Under Standard Repayment, the borrower can expect to pay a total of $4,330 in interest until the loans are paid in full. If this borrower consolidates their FFEL loans under this initiative they would save $376 in interest payments, and make only one payment per month, instead of two.
- A borrower in repayment with a $32,000 FFEL Consolidation loan (at 6.25%) and a $5,500 Direct Unsubsidized Stafford loan (at 6.8%). Under Standard Repayment, the borrower can expect to pay a total of $13,211 in interest until the loans are paid in full. If this borrower consolidates the FFEL loan under this initiative they would save $964 in interest payments, and make only one payment per month instead of two.

Provide Consumers with Better Information to Make College Selection Decisions

"Know Before You Owe" Financial Aid Shopping Sheet.

- The Consumer Financial Protection Bureau and the Department of Education have teamed up to launch a new "Know Before You Owe" project aimed at creating a model financial aid disclosure form, which colleges and universities could use to help students better understand the type and

amount of aid they qualify for and easily compare aid packages offered by different institutions. This

Understanding Obama Student Loan Forgiveness

President Barack Obama will undoubtedly be remembered for his healthcare reform legislation that was recently passed by Congress. However, there is another program that is much less well known that could affect far more people directly. This is the Obama student loan forgiveness program.

Under the terms of this program, anyone who makes his monthly payments for twenty years after leaving college is eligible to have his/her remaining balance forgiven. At least, this applies to anyone with Federal Direct loans, Stafford loans, and Perkins loans. Those who take out their loans from private lenders such as Sallie Mae are still responsible for repaying their loans in total.

* Individuals who spend ten years in public service positions become eligible to have their loans forgiven at that point rather than having to wait the full twenty years. This means that their debt is forgiven in half the time and their debt reduced significantly sooner.

It is also a part of the plan that monthly payments be capped at a level of 10 percent of the money that left over when all taxes are paid and basic necessities taken care of. This cap has been at 15 percent, which takes a lot more money out of the pockets of citizens and out of the economy.

There are also programs in place that allow teachers to work for just five years in elementary or high schools that have been designated as low income schools by the Dept. Of Education. This applies to FFEL loans and to Direct loans.

* Military personnel are also able to achieve forgiveness for their student loans if they have a degree. This program works for members of all five branches of service, including the Coast Guard and Reserves.

A final option is to apply for income based repayment terms. While it is probably best to sign up for this early in the life of the loan, older loans may still qualify for this lower payment plan. Of course, the clock starts all over when one signs up for this option. That means that someone who has worked in public service for eight years and signs up for income based repayment must work another ten years in public service instead of the two he/she would have had left.

Student loans are a fact of life for the vast majority of college graduates. This is especially true of those who go beyond a bachelor's degree and take graduate level classes. Sadly, the much higher pay they were promised if they pursued their education to its fullest has not materialized. The economic recession has made this fact even worse for most.

The Obama student loan forgiveness program is intended to help ensure that individuals do not wind up broke because they chose to continue their education. While nobody will see his/her loan just disappear overnight, payments have been lowered and the time shortened that one must pay before the remaining balance is forgiven. Public service workers and teachers are eligible for forgiveness at much faster rates due to the nature of their jobs.

http://www.obamastudentloanforgiveness.com/

* reasons Obama is criticized for being socialist

Student Loans Spark Debate: Is School Too Expensive?

By Brittney R. Villalva , Christian Post Reporter
March 29, 2012|4:16 pm

As the total amount of student debt topples over $1 trillion, many have begun to question just how expensive a college degree is. The Student Loan Forgiveness Act was proposed in Congress at the beginning of March, but in spite of the large number of students facing debt, the bill has received much opposition

"This law is insanity... I went to school for 6 years and paid every penny including loans. Why should we all (through tax dollars) subsidize others?" the user FreeLoader questioned on the Christian Post blog.

The issue raised however is that holding a job while attending college could have a negative impact on grades. A study, published in the "Journal of Student Affairs Research and Practice" has revealed that while working can have certain positive factors, it does in fact lead to lower scores.

"Consistent with the conventional wisdom," Gary R. Pike, lead author of the study, told Inside Higher Ed, "working more than 20 hours a week has a negative impact on students' grades, whether the employment is on campus or off."

Students who take jobs in college are also less likely to qualify for certain financial aid programs and scholarships. Congressman Clarke has made it clear that the proposed bill

You Earn" proposal will allow about 1.6 million students the ability to cap their loan payments at 10 percent starting next year, and the plan will forgive the balance of their debt after 20 years of payments. Additionally, starting this January an estimated 6 million students and recent college graduates will be able to consolidate their loans and reduce their interest rates. ...

Current law allows borrowers to limit their loan payments to 15 percent of their discretionary income and forgives all remaining debt after 25 years. However, few students know about this option. Students can find out if they are currently eligible for IBR at www.studentaid.ed.gov/ibr. Last year, the President proposed, and Congress enacted, a plan to further ease student loan debt payment by lowering the IBR loan payment to 10 percent of income, and the forgiveness timeline to 20 years. This change is set to go into effect for all new borrowers after 2014 -- mostly impacting future college students.

Today, the Administration is proposing to offer even more immediate relief to many current college students by giving them the chance to limit loan payments to 10 percent of their discretionary income starting in 2012. In addition, the debt would be forgiven after 20 years instead of 25, as current law allows. For many who struggle to manage their student loan debt – including teachers, nurses, public defenders and others in lower-paying jobs – these proposed changes could reduce their payments by hundreds of dollars each month. Overall, this proposal would provide an estimated 1.6 million borrowers with more manageable monthly payments.

The Administration is also planning to offer student borrowers the chance to better manage their debt by consolidating their federal student loans. Today, approximately 5.8 million borrowers have both a Direct Loan (DL) and a Federal Family Education Loan (FFEL) that require separate payments, which makes them more likely to default. To address the needs of these borrowers, the Administration will allow borrowers the convenience of a single payment to a single lender for both loans. Borrowers who take advantage of this consolidation option, which begins in January, would also receive up to a 0.5 percent reduction in their interest rate on some of their loans, which means lower monthly payments that would save hundreds of dollars in interest. Eligible borrowers will be contacted by their federal loan servicer early next year with information on how to consolidate.

These changes carry no additional cost to taxpayers.